

# ACTEURS DE LA MOBILITE DURABLE

## EN PAYS DE LA LOIRE

Groupe de travail sur la capitalisation des ressources sur la mobilité durable

Compte-rendu de la réunion n°2 du 17/05/2017

### Personnes présentes

BOSSARD	Mathieu	CEREMA Ouest
BOUDESSEUL	Nicolas	DREAL Pays de la Loire
CHAUVIN	Antoine	MSA Loire-Atlantique – Vendée
DAUFIN	Patricia	AFODIL
DUFOUR	Denis	DDT49
GUIMERA	Sylvie	DREAL Pays de la Loire
LAKROUF	Yamina	CD49
MINARD	David	DDTM 85
PORTET	Olivier	AFODIL
RACINEUX	Nathalie	CEREMA Ouest

### Personnes excusées

BARGAIN	Christophe	DREAL Pays de la Loire
BRAUD	Wilfried	CC d'Erdre et Gesvres
LECRIVAIN	Thierry	DDT 53
LEDUC	Magali	CD85
LEMASSON	Céline	DDTM 85
LENGAGNE	Juliette	CARENE
LETOURNEUX	Marc	CD44
MICHELOT	Anne	CD53
NICOLET	Laurent	Pôle Métropolitain Le Mans-Sarthe / S.M. du Pays du Mans

## ***Déroulé de la seconde réunion du groupe de travail***

Trois temps ont été proposés :

1. la consolidation des objectifs de la capitalisation et de la qualification des ressources ;
2. l'identification des personnes ressources ;
3. le recensement des besoins des personnes-relais pour porter la mobilité durable dans les territoires ;
4. les suites à donner et prochaines étapes de la réflexion.

## ***Consolidation des objectifs de la capitalisation et de la qualification des ressources***

Le Cerema rappelle ce qui a été exprimé lors de la première réunion du groupe de travail (le 05/04/17) comme objectifs et finalité de la capitalisation des ressources sur la mobilité durable :

- une capitalisation dynamique, un support pour sensibiliser à la mobilité au sens large, durable, plurielle (tous publics, différentes solutions et échelles territoriales..) ;
- une sensibilisation des acteurs des territoires (élus, professionnels, associations...)

L'accent a été mis sur la sensibilisation et l'animation territoriale pour diversifier les réponses apportées en matière de mobilité, croiser les initiatives publiques et privées, construire une politique plus transversale de la mobilité (pouvoir disposer de nouvelles idées pour conseiller et accompagner les territoires).

Un premier tour de table permet d'exprimer les entrées privilégiées de chacun en matière de mobilité, les difficultés éventuellement rencontrées et les leviers disponibles pour aller vers une approche plus globale.

Pour la plupart des membres du groupe de travail, la mobilité n'est pas traitée de manière transversale aujourd'hui :

- AFODIL s'adresse aux publics fragiles des territoires ruraux ; il est difficile de traiter des questions environnementales avec les publics fragiles dont la mobilité est subie car il faut pouvoir répondre à des besoins de déplacement urgents et contraints (difficile par exemple d'organiser du covoiturage d'autant que le public en insertion peut parfois faire peur) ; du côté des entreprises, elles ne sont pas prêtes à prendre en charge les déplacements ou à s'engager dans des PDE ;
- la MSA propose des solutions surtout aux personnes âgées au travers notamment du transport solidaire organisé à la demande qui n'est pas réservé qu'à ce public (possible ouverture pour remplir les véhicules) ; il y a besoin de former et soutenir les bénévoles si l'on veut développer le transport solidaire et contribuer à la transition énergétique ;
- la DDTM 85 a réalisé un guide sur la mobilité durable à l'attention des élus et techniciens des collectivités mais aussi des référents territoriaux de la DDTM (qui conseillent les territoires) ;

- la DDT 49 dans le cadre du conseil aux territoires, peut au travers des documents d'urbanisme, des PCAET (plans climats air énergie territoriaux) et des contrats de ruralité faire passer un certain nombre de messages sur la mobilité durable (pour l'instant, cette thématique semble assez pauvre dans les documents cités et il paraît important de sortir d'une vision encore trop technique des déplacements et d'ouvrir aux approches sociales et environnementale de la mobilité) ;
- le Conseil Départemental 49 évoque le manque d'articulation entre les actions menées et les nombreux documents-cadres ou schémas (tels que par exemple les schémas d'accessibilité des services publics), l'approche sectorielle favorisée par les lignes de financement mobilisés d'où l'intérêt de travailler à des AP globaux. Elle mentionne aussi la nécessité d'accompagner les associations et les bénévoles pour changer d'échelle.

### ***Identification des personnes ressources pour accompagner les territoires***

Le Cerema demande ensuite aux membres du groupe de travail s'ils sont prêts à jouer le rôle de personne-ressource pour mobiliser dans les territoires autour de la mobilité durable et quelles peuvent être les autres personnes-relais et leviers à activer ?

Denis Dufour de la DDT 49 est d'accord pour jouer un rôle informatif et de sensibilisation via les documents d'urbanisme (tels que le SCOT) et les PCAET notamment.

Olivier Portet d'AFODIL est prêt à s'engager pour s'acculturer aux enjeux des uns et des autres et faire des liens avec ses réseaux professionnels.

Antoine Chauvin est intéressé pour s'investir dans le réseau sous réserve d'un accord de sa hiérarchie.

Pour Yamina Lakrouf du Conseil Départemental 49, il est trop tôt pour jouer ce rôle de personne-ressource faute d'informations et de culture commune entre les membres du groupe de travail. Elle a besoin de mieux connaître les actions et modes d'intervention de chacun pour s'engager plus avant.

### ***Recensement des besoins pour porter la mobilité durable dans les territoires***

Pour porter la mobilité durable dans les territoires, le Cerema invite chacun à exprimer ses besoins en tant que personnes-relais.

Il ressort de la discussion le besoin :

- de mieux connaître les structures, l'activité de chacun sur la mobilité et leur environnement institutionnel, les différentes portes d'entrée possibles sur les territoires (le qui fait quoi où ?)
- d'éléments de discours partagés sur la mobilité durable avant d'aller vers les acteurs des territoires (collectivités, entreprises..).

## ***Suites à donner et prochaines étapes***

Pour poursuivre la réflexion, il est proposé :

- que la DREAL et le CEREMA fournisse une trame-type pour recenser les champs d'action de chacun et les initiatives prises sur la mobilité (organisation des structures, modalités d'intervention, publics bénéficiaires, champ réglementaire couvert, financements, partenaires, réseaux, ...) et identifier des leviers d'intervention et des axes de travail communs ;
- que chaque membre du groupe élabore, à partir de la trame-type, une fiche de présentation synthétique de sa structure et de son activité en matière de mobilité, des leviers dont il dispose pour aller plus loin, c'est-à-dire contribuer à la construction d'une politique de mobilité plus transversale territorialisée ;
- de co-construire un document-repère sur la mobilité durable à partir de l'expérience de chacun et des contributions nommées ci-dessus moyennant si possible un élargissement de la composition du groupe à la Région, à l'ADEME notamment. Ce document pourrait servir de support à la sensibilisation des élus, des professionnels, des agents économiques, du grand public dans la perspective d'élargir les solutions apportées aujourd'hui en matière de mobilité, de tester de nouvelles initiatives pour accompagner progressivement de nouvelles pratiques de mobilité dans les territoires ;
- de porter et valoriser ce document-repère en organisant un temps de sensibilisation.

Une troisième réunion de ce groupe de travail sera nécessaire après la production des fiches de présentation. Elle devrait être programmée en septembre/octobre 2017.